



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique des transports

Question écrite n° 52892

Texte de la question

M. Dominique Le Mèner appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le déplacement cycliste en milieu urbain et les moyens pour le faciliter. Alors que la question écologique est de plus en plus présente dans les débats de société, et que la demande de transport doux se développe en agglomération, il semble pertinent d'envisager une évolution de la réglementation qui encadre le déplacement à vélo et d'une manière générale les rapports entre les différents usagers de la route. Un changement serait notamment souhaitable en ce qui concerne les double-sens cyclables, la généralisation de ceux-ci permettrait de réduire le trajet parcouru, et favoriser le développement du "cédez-le-passage cycliste au feu rouge". Dans ce même objectif d'accroître la sécurité des usagers de la route et d'apporter un confort de circulation, il conviendrait d'initier une communication à destination des usagers de la route sur ces nouvelles pratiques. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire part des intentions du Gouvernement dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Le Mèner](#)

Circonscription : Sarthe (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52892

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2014](#), page 2764

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)